

MAIRIE DE SAINT MARTIN D'OLLIÈRES

Le Bourg
63580 Saint Martin d'Ollières

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 24 juillet 2014 à 20 Heures 00

Présents : GAUDRIAULT Damien, Mlle Marielle COMTE, Mlle Angéline CLADIERE, Mme Bernadette HOSPITAL, Mme Andrée MOTTA.
MM. Richard CAVELIER, Grégory GAWLAS, Christian HOSTIER, Roland LACORRE-MELON, René LEYHAROUX, Jean-Louis THINQUE.

Absent excusé : Christian HOSTIER

Secrétaire de séance : COMTE Marielle.

1) – EMPRUNT VOIRIE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de faire un emprunt de 70.000,00 € afin de régler des factures d'investissement pour les travaux de voirie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'emprunt au crédit agricole la somme de 70.000,00 € remboursable en 8 ans au taux de 2,40 %.

Le conseil municipal a voté favorablement à l'unanimité.

2) VOIRIE 2014 :

Un appel d'offres a été lancé le 8 juillet pour la réalisation de travaux de voirie.

Après consultation des offres reçues, il a été décidé d'apporter des modifications à ces travaux.

Un autre appel d'offres a donc été relancé ; Date de réponse attendues pour le 19 août 2014.

Les travaux sont prévus au printemps 2015.

3) DOSSIER SAGE :

Monsieur le Maire présente le projet du dossier du Shéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Allier Aval, après l'avoir consulté le Conseil Municipal accepte ce projet à l'unanimité.

4) – SIEG :

Monsieur le Maire présente le Procès-verbal contradictoire de l'année 2014 de l'éclairage public géré par le SIEG, pour un montant annuel de 756,47 €.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 22 H 00.